



PROGRAMME DE FORMATION
CCP 3 du Titre Assistant De Vie aux Familles
« Relayer les parents dans la prise en charge de leur enfant à domicile »

Dates :

Du 11 septembre au 20
octobre 2017

**Responsable de
l'action :**

Maud Douillard,
Directrice

**Responsable
administrative :**

Fiona Berthelot
MFR « La Saillerie »
02 41 21 14 31

Coût :

12 € par heure et par
stagiaire

Lieu de déroulement de la formation

MFR « La Saillerie » – 2 rue Pilastre 49100 Angers
mfr.La-Saillerie@mfr.asso.fr – 02 41 21 14 31 www.lasaillerie.org



Catégorie d'action

Action d'adaptation au poste de travail. Insertion et/ou maintien dans l'emploi.
Action de promotion professionnelle

Présentation générale

Le titulaire de ce module recueille auprès des parents les informations nécessaires pour instaurer avec eux et leurs enfants une relation de confiance. Il définit avec les parents l'organisation de son intervention en fonction du nombre et de l'âge des enfants. Il apporte un service de qualité et établit une relation professionnelle basée sur la confiance en tenant compte de son degré d'autonomie. L'ADVF peut intervenir pour le lever et le coucher des enfants, les actes d'hygiène, la préparation et l'aide aux repas et contribue aux apprentissages de base. L'ADVF repère les situations propices au développement de l'enfant et propose des activités adaptés à leur âge.

Objectifs

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Compétences professionnelles visées

Les compétences professionnelles visées sont en relation avec le secteur de l'accompagnement à domicile :

- Relationnelles
- Organisationnelles
- Transversales...

L'action de formation doit permettre :

- L'adaptation et de développement des compétences;
- La promotion professionnelle ;
- L'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ;
- L'insertion professionnelle

Contenu et méthodes

• Se professionnaliser

- Rentrée,
- Départ et retour de stage,
- Suivi dossier professionnel,
- Mise en situation d'examen,
- Bilans,
- Examen.

• Connaissance de l'enfant

- Besoins de l'enfant,
- La famille,
- Facteurs de développement et hygiène de vie,
- Développement psychomoteur et acquisition de la propreté,
- Développement affectif, social et intellectuel.

• Activités d'éveil

- Théorie sur les diverses activités à domicile,
- Ateliers et échanges de savoirs,
- Accompagnement aux devoirs,
- Mise en situation,
- Visites et recherches,
- Eveil à la nature et à la musique.

• Techniques de soins d'hygiène

- Théorie,
- Travaux pratiques sur les soins d'hygiène,
- Travaux pratiques sur la préparation des repas.

• La communication

- Communication avec les parents,
- Mise en situation,
- Les différents types de maltraitance et les repérages,
- Conduite à tenir et protocole en situation de maltraitance.

• L'alimentation de l'enfant

- Alimentation lactée,
- Diversification alimentaire,
- Travaux pratiques cuisine,
- Régimes et troubles alimentaires.

• Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants

- Les accidents domestiques,
- Les soins courants et protocole enfant malade,
- Les dangers extérieurs à la maison.

↳ Les techniques professionnelles

Les formateurs s'appuient exclusivement sur les principes suivants :

- Une séance type est décomposée en plusieurs phases :
- la phase d'expérimentation et d'appropriation par le stagiaire qui applique tel qu'il pense,
- la phase de correction sous forme de partage d'expérience,
- la reformulation par le formateur du cadre théorique confronté aux méthodes appropriées utilisées précédemment par les stagiaires.
- S'ensuit une série d'applications permettant de valider l'acquisition de la compétence.
- Le formateur alterne au cours d'une même séance les temps de travail individuel (ce qui permet d'en individualiser le contenu en fonction du niveau d'acquisition de chacun) et temps de travail en demi-groupe qui permet de confronter ses propres pratiques à celles des autres, de travailler en équipe et d'accroître la cohésion du groupe, grâce au positionnement initial.

L'essentiel des modules techniques est réalisé dans le cadre de mises en situation au sein de nos salles de travaux pratiques permettant l'apprentissage par la pratique des différentes tâches concernant l'intervention professionnelle. L'essentiel est de placer le stagiaire en situation réelle de travail.

Durée

Nombre d'heure en centre : 140 heures

Nombre d'heure en entreprise : 70 heures

Formateurs, animateurs et intervenants

PASSELANDE Isabelle, GAULTIER Véronique, REVEILLANT Véronique

Moyens pédagogiques

Notre méthode pédagogique est rythmée par des **apports pratiques, des études de cas, des mises en situations professionnelles** optimisant **l'apprentissage concret**, permettant de donner du sens à l'ensemble des tâches, en les resituant dans un contexte global d'intervention à domicile et permettent également d'évaluer les compétences et les réactions des stagiaires dans une situation professionnelle à laquelle il vont pouvoir être confrontés.

Suivi de l'action

Émargements par les stagiaires et les formateurs par demi-journée, attestation de stage en milieu professionnel signée par le stagiaire et le responsable du stage.

Évaluation des acquis

Une Attestation de formation sera remise à chaque stagiaire et à l'employeur.
Examen final, titre professionnel délivré par la DIRECCTE.

Evaluation de l'action

Un bilan intermédiaire de l'action sera réalisé à chaque début de session afin d'identifier les difficultés et de permettre un réajustement de l'action.

Un bilan sera réalisé à l'issue de la formation.

Public concerné, prérequis

Cette formation est accessible à tout public de plus de 18 ans, demandeur d'emploi jeunes ou adultes dont le projet a été préalablement validé et qui a obtenu précédemment les deux premiers CCP.

Les personnes doivent présenter un projet de formation et un projet professionnel cohérent (et donc disposer d'un minimum de données sur le métier envisagé) ainsi que des motivations pour s'insérer durablement dans le secteur de l'aide à la personne. Le projet devra être préalablement validé.

Les personnes doivent également présenter l'envie de s'intégrer dans un groupe de formation, la formation qualifiante et le métier l'exigeant, ainsi que des capacités relationnelles en adéquation avec le métier visé. Le Centre prendra en compte les expériences professionnelles réalisées.